

**ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. JACQUES BILLANT,
PREFET DE LA GUADELOUPE,**

A L'OCCASION DES VOEUX AU SDIS

VENDREDI 22 JANVIER 2016

C'est un plaisir et un honneur de m'adresser, à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux, à celles et ceux qui, animés par un esprit exceptionnel de cohésion, répondent chaque jour, en tout lieu de la Guadeloupe et des îles du Nord, aux situations qui affectent la population, dans un seul but : secourir.

Je vous exprime pour cela ma reconnaissance et j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour 2016.

Le moment de fête et de convivialité qui nous réunit ce jour ne doit pas nous faire oublier les sapeurs-pompiers blessés ou meurtris à l'occasion de vos multiples interventions. Nous leur avons rendu hommage lors de la cérémonie de Sainte-Barbe et nous avons aujourd'hui une pensée profonde pour eux. Nous les entourons de notre affection et les assurons de notre solidarité.

A leurs familles et à vos familles, dont je connais la fierté, mais aussi l'angoisse, je voudrais apporter le salut et l'expression de la gratitude du Gouvernement.

Nous le savons tous ici, les missions confiées aux sapeurs-pompiers de la Guadeloupe et des îles du Nord sont particulièrement difficiles, car les sources de menaces et de risques y sont multiples et les attentes de nos concitoyens nombreuses et pressantes.

Mais chacun sait aussi que nous disposons grâce à vous d'un formidable outil opérationnel pour remplir cette mission protectrice qui fait la noblesse du service public.

Une caserne de sapeurs-pompiers, c'est un groupe uni de professionnels et de volontaires qui partagent les mêmes valeurs, qui ont la charge de faire perdurer des traditions et de les transmettre vers ces jeunes qui à la suite de leurs aînés font le choix de s'engager pour la collectivité.

Cette cérémonie des vœux est donc aussi l'occasion de témoigner de ces valeurs et des traditions qui les accompagnent. C'est tout le sens de la remise des médailles à laquelle nous venons de procéder. Je renouvelle toutes mes félicitations aux récipiendaires.

Ensemble, il nous faudra poursuivre nos actions en faveur du volontariat. La formule « sapeur-pompier + volontaire = moi aussi » rappelle l'importance de cet engagement du citoyen pour le citoyen. C'est cela être sapeur-pompier, servir et aimer son prochain.

Je souhaite donc que nous promouvions cette culture de l'engagement auprès des jeunes de 13 à 17 ans pour leur proposer, en étant jeune sapeur-pompier, de devenir à leur tour des modèles pour notre société. Nous en avons tellement besoin.

Mesdames et Messieurs, la Nation a une profonde affection pour celles et ceux qui, avec ô combien de courage, portent secours.

La population, les élus et les autorités de l'État sont d'autant plus attentifs à l'action collective des sapeurs-pompiers que votre activité opérationnelle ne faiblit pas.

Sur notre territoire national, ce sont plus de 4 millions 200 000 opérations de secours chaque année, ce qui représente 11 600 interventions quotidiennes, soit une intervention toutes les 7 secondes.

En Guadeloupe, cela représente 40 000 interventions, soit 109 par jour. Le secours à personne demeure l'activité dominante avec plus de 33 000 sorties.

La sécurité en intervention est une de mes préoccupations constantes. Je la partage avec votre président du Conseil d'administration du SDIS et avec votre directeur. Il nous faut tirer systématiquement les enseignements des drames passés afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

L'antique devise sauver ou périr témoigne d'une tradition de sacrifice qui n'est pas sans grandeur, mais aujourd'hui, pour sauver, il ne s'agit plus de périr face aux risques modernes parfois terrifiants. Il faut affronter le danger en maîtrisant le risque à tout moment. Je vous demande de l'avoir à l'esprit dans chacune de vos interventions en 2016.

L'environnement de vos interventions doit aussi être sécurisé. Ce sera ma priorité.

Il n'est pas acceptable que vous puissiez être victimes de violences, de menaces ou d'insultes dans le cadre de votre mission de service public. Votre directeur et moi avons mis en place un partenariat renforcé avec la Police et la Gendarmerie pour que cela n'arrive plus.

Sachez que je porterai systématiquement plainte contre les auteurs pour qu'ils soient poursuivis et présentés devant la Justice.

Au-delà de cette nécessaire sécurisation, nous nous attacherons aussi en 2016 à parfaire les conditions opérationnelles de vos interventions grâce au déploiement du réseau ANTARES, à l'amélioration du niveau d'interconnexion entre le 18 et le 15, à la complémentarité des moyens humains et matériels de tous les services de sécurité et aussi grâce à la formation de nos concitoyens aux gestes qui sauvent.

Pour l'exercice de vos missions, vous avez besoin d'un cadre de travail adapté et de moyens opérationnels modernes.

Je veux remercier la présidente du Conseil départemental, le président du Conseil d'administration du SDIS et les maires pour leur action déterminée dans l'allocation des moyens financiers vous permettant de bénéficier de ce cadre performant de travail.

Je rappelle que le budget annuel du SDIS s'élève à 50 millions d'euros : 41 millions d'euros en fonctionnement financés par le Conseil départemental à hauteur de 65 753 euros par jour et par les communes à hauteur de 32 500 euros par jour, et 9 millions d'euros en investissements.

Cet effort collectif, nous vous le devons, mais il nous faut aussi garder à l'esprit tout ce qu'il engage en termes de réponse de votre part dans le cadre de cette noble mission de service public dont vous avez la charge.

Vous avez énoncé, Monsieur le président du Conseil d'administration du SDIS, les actions constitutives de notre pacte départemental de sécurité civile. Elles seront formalisées au sein du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques que nous signerons très vite en ce début d'année 2016, tout comme nous signerons la convention de mise aux normes parasismiques des centres de secours pour la période 2016 – 2020.

Je vous remercie Madame la présidente du Conseil départemental et Monsieur le président du Conseil d'administration du SDIS d'avoir accepté de décaler cette signature de quelques semaines pour intégrer dans notre convention les données qui nous ont été présentées par le coordinateur national du plan séisme aux Antilles, présent en Guadeloupe cette semaine.

Vous êtes 1600 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires en Guadeloupe et dans les îles du Nord. Vous constituez l'épine dorsale des secours tant quotidiens qu'à l'occasion des crises.

Je tiens à rappeler que l'État sait pouvoir compter sur votre engagement pour y faire face aux côtés de tous les autres acteurs de la sécurité civile.

Je vous renouvelle ma confiance. Soyez assurés de me trouver toujours à vos côtés pour vous accompagner dans votre difficile et exigeante mission.

Alors, je vous demande demain comme hier de continuer à servir avec ce même sentiment d'honneur et de fierté, pour apporter une contribution positive au cours de l'année 2016.

Je vous demande d'œuvrer avec le même dévouement et la même énergie qu'en 2015, en étant persuadés de votre utilité et de votre légitimité auprès des élus et de la population.

C'est en ayant foi dans votre volonté de remplir pleinement ces missions, vos missions, nos missions, que je vous adresse tous mes vœux.

Je n'oublie pas l'importance de la réussite de votre vie personnelle et je formule des vœux chaleureux pour que cette réussite se fonde d'abord sur une bonne santé, une harmonie familiale et aussi sur des avancées significatives dans votre quête personnelle du bonheur et la satisfaction de vos rêves surtout s'ils vous paraissent aujourd'hui inaccessibles.

Pour 2016, mes collègues du corps préfectoral s'associent à moi pour vous dire bonne année à chacune et chacun d'entre vous.